

## ON EN PARLE

Gens du voyage :  
une réunion organisée  
aujourd'hui

**BREUILLET** Les différents acteurs concernés par l'installation illégale d'environ 150 familles de gens du voyage sur une terre agricole à côté du camping Capfun-Transhumance, à Breuillet, samedi 23 septembre, ont prévu de se rencontrer ce lundi 25 septembre. Autour de la table devraient prendre place les représentants du groupe évangéliste, le maire de Breuillet Jacques Lys, le propriétaire du terrain et des responsables de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique.

145 à 250 personnes  
à la marche contre  
les violences policières

**SAINTES** Rendez-vous était donné à 10 h 30 devant le palais de justice

de Saintes. Vingt minutes après, entre 145 (selon la police) et 250 personnes (selon les syndicats) ont défilé dans les rues de Saintes lors d'une marche unitaire pour dénoncer « les violences policières, contre le racisme systémique et pour les libertés publiques ». Syndicats (CGT, Solidaires, FSU, MNL), associations (Libre pensée, Ligue des droits de l'homme) et quelques partis politiques (PCF, EELV, LFI, POI...) étaient présents pour faire savoir leur ras-le-bol d'être « sous la coupe de toutes sortes de répressions ». « La doctrine du maintien de l'ordre est critiquée, a évoqué Julien Batoux, secrétaire de la section locale de la CGT. Il faut un renforcement des luttes contre les racismes. » Mardi 26 septembre, à partir de 7 h 30, devant le Technicentre de Saintes, les cheminots manifesteront contre la privatisation du TER. Le 13 octobre, une manifestation nationale, suivie à La Rochelle, Rochefort et Saintes, aura lieu pour défendre les retraites, les salaires mais aussi l'environnement.



ÉTIENNE LATRY / "SUD OUEST"

## LOGEMENT SUR L'ÎLE DE RÉ

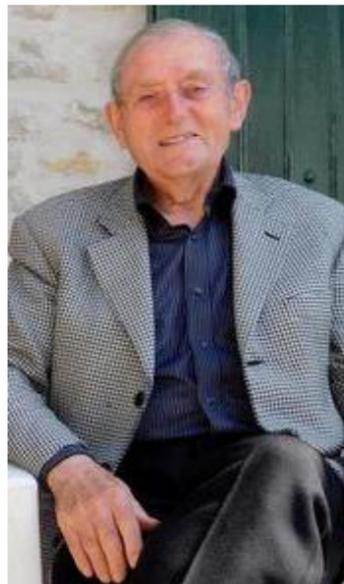
Léon Gendre exhorte les  
élus à un engagement fort

Pour l'ancien maire de La Flotte et ex-président de la Communauté de communes, il faut mener une politique volontariste sur le logement permanent

**A** lors que la question de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les meublés de tourisme anime la plupart des conseils municipaux de la rentrée sur l'île de Ré depuis son classement en zone tendue, l'ancien maire de La Flotte durant quarante-trois ans, Léon Gendre, s'invite sur le sujet en prenant de la hauteur.

« La situation de l'île de Ré est encore plus inquiétante qu'on ne le pense, le nombre d'habitants stagne, voire baisse, et il s'effondre dans le nord de l'île », commence-t-il en approuvant la décision de la maire de Saint-Clément-des-Baleines, Lina Besnier, et du maire des Portes-en-Ré, Alain Pochon, de faire voter la surtaxe.

Il faut dire que l'ex-président de la Communauté de communes de l'île de Ré (avant l'ère Quillet), qui a également siégé trente ans au Conseil général de la Charente-Maritime, en connaît un rayon en politique du logement, comme il aime à le rappeler. « Un tiers des logements



« La situation de l'île de Ré est encore plus inquiétante qu'on ne le pense », estime Léon Gendre. J.B.

locatifs à loyer modéré de l'île sont à La Flotte, j'en ai fait construire plus de 300 », assène-t-il avec vigueur.

« Quand on veut, on peut » Et de tacler certains élus qui se lamentent selon lui à longueur de réunions : « On ne

peut pas dire qu'on est victime des résidents secondaires, de l'élévation des prix et des propriétaires rétais qui ne veulent pas louer à l'année et, dans le même temps, ne pas saisir cette nouvelle opportunité. Car le sens de ce décret est très précis, le produit de cette majoration est destiné à l'habitat permanent. »

Tout en fustigeant son nombre insuffisant et surtout trop cher, tant en loyers qu'en acquisitions, il exhorte les élus à un engagement politique fort. En pointant les terrains encore constructibles pour les habitations à loyer modéré, il prend l'exemple des immeubles préemptés sur sa commune lorsqu'il était maire pour en faire du logement locatif dit social afin de loger la population permanente.

Et d'égrener plusieurs acquisitions dans ce sens : « L'immeuble des Sœurs de la sagesse, celui de la rue du Marché, l'ancien immeuble EDF, la salle Jeanne-d'Arc et un autre ensemble sur le cours Félix-Faure ». « Quand on veut, on peut », conclut-il.

Jocelyne Bargain

Techstar Lagord by autosphere - 9 Rue des Greffières, 17140 Lagord

Les journées d'essais utilitaires 100% électriques



Réservez votre essai  
Du 4 au 6 octobre 2023

Scannez ce QR code ou téléphonez  
au 06 20 96 68 13

Le 4 octobre, participez au challenge sur simulateur de conduite !